

des Princes &c. Janvier 1771. 21

de si bonne heure, afin que vous m'aidiez de vos conseils & me prêtiez votre assistance autant que les suites d'une aussi importante affaire peuvent le requérir. Quoiqu'à l'égard de la situation de mes Colonies en Amérique, j'aye la satisfaction de vous informer que la plupart de leurs habitans ont commencé à se désister de leurs associations, qui, comme on le prévoyoit, foudroient le commerce de ce Royaume; néanmoins il se commet encore jusqu'ici dans quelques parties de la Colonie de Massachusset-Baye des menées illicites; & mes bons Sujets sont opprimés par cette violence illégitime, qui n'a eu que trop long tems le dessus dans cette Province.

J'espère & je m'assure que les mesures qui ont déjà été mises en usage pour éloigner de ce Pays la pernicieuse calamité, qui depuis peu afflige quelques parties éloignées de l'Europe, auront sous la bénédiction du Ciel un succès désiré. Mais si par quelque changement de circonstances il arrivoit que l'on eût encore besoin d'autres expédiens, je ne doute point que vous ne soyez prêts à coopérer à une fin aussi salutaire.

MRS. DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

Je donnerai ordre que les états pour le service de l'année prochaine soient remis devant vous. Dans la conjoncture actuelle ils excéderont indispensablement le montant ordinaire. Mon attention pour la sûreté de mes bons Sujets me fera toujours éviter soigneusement les dépenses inutiles. Mais si j'avois égard à quelques-unes que la sûreté publique & le maintien de l'honneur de la Nation pourroient exiger, je ne consulterai jamais son intérêt ni son penchant.